

D.E.S Spécialité Gynécologie obstétrique

Gynécologie obstétrique.

- A) Cinq semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées de gynécologie obstétrique.
- B) Deux semestres dans des services agréés notamment, pour le diplôme d'études spécialisées de chirurgie générale et les diplômes d'études spécialisées complémentaires de chirurgie viscérale et digestive, de chirurgie urologique et de chirurgie vasculaire.
- C) Trois semestres libres.